

# **Présentation résumée du plaidoyer des jeunesse guyanaises pour la COP 30 (LCOY Guyane)**

## **Assises politiques de la COP 30 27 août 2025, Collectivité territoriale de Guyane**

Mesdames, Messieurs les élu·e·s, en vos grades et qualités,

Nous représentons les 64 jeunes réunis les 4 et 5 juillet 2025 à Cayenne, lors de la *Local Conference of Youth* de Guyane. Les LCOY sont des événements reconnus par YOUNGO, le groupe officiel des jeunes auprès de la CCNUCC. Elles rassemblent des jeunes engagé·es pour se former, débattre et co-construire des propositions politiques.

Cet événement a été co-organisé par Écologie Universelle, la SEPANGUY, Chercheurs d'Autres, l'Association Mélisse, la Collectivité Territoriale de Guyane et CliMates France, avec le soutien de la CTG, de l'AFD, de l'UNICEF et d'Air Guyane. Merci à eux.

La LCOY France est reconnue comme pré-COP des jeunes : notre voix s'ajoute à celle des jeunesse de France et du monde, pour être portée à la COP30.

Nous allons vous partager quelques extraits du texte de plaidoyer. Le document intégral de plaidoyer avec ses spécifications techniques est accessible sur les réseaux des associations co-organisatrices.

### **Préambule : Nous sommes la jeunesse guyanaise, riche de sa diversité**

Les peuples autochtones de Guyane protègent la forêt depuis des siècles, suivis par les communautés afrodescendantes. Leurs identités, leurs savoirs, leurs pratiques, leurs langues, leur lien profond à la terre constituent des piliers essentiels pour le bien-être de la planète et la gestion des crises multifactorielles auxquelles nous faisons face. Trop souvent, ces savoirs sont niés ou accaparés sans éthique ni réciprocité.

Nous réclamons une véritable transition **juste, fondée sur la justice historique, la justice sociale, la justice foncière et la justice écologique**, qui impliquent :

- La reconnaissance pleine des peuples autochtones par la France, la ratification de la Convention n°169 de l'Organisation internationale du travail et l'intégration de leur statut spécifique dans la Constitution.
- La légitimation institutionnelle des savoirs et pratiques autochtones et afrodescendants dans les politiques publiques, environnementales, éducatives et sociales.

- La réparation des préjudices historiques et systémiques : spoliation et expropriation des terres, violences ethnocidaires et épistémocidaires, assimilation forcée, exploitation.
- L'application immédiate des réformes foncières en Guyane avec la participation pleine, égale et effective des communautés locales dans les instances décisionnelles territoriales, nationales et internationales.
- La reconnaissance des propriétés collectives et coutumières, la gestion communautaire des terres et l'accès à la terre pour la nouvelle génération.

## **Thématique 1 : Adaptation et Atténuation**

### **Vivre, agir et rester chez nous**

En Guyane, les effets du changement climatique sont déjà visibles : érosion, canicules, maladies vectorielles, sols contaminés, enclavement accru des territoires. Ces réalités aggravent les inégalités, notamment pour les jeunes des quartiers populaires, des fleuves et des zones rurales.

Nous demandons :

1. La reconnaissance des spécificités climatiques et sociales de la Guyane dans toutes les politiques publiques, locales, nationales et internationales.
2. Une réforme de l'éducation à l'environnement, fondée sur nos réalités : inclusion des savoirs autochtones et afrodescendants, classes-nature, abattis éducatifs.
3. Des villes adaptées au climat amazonien : bâti bioclimatique, espaces végétalisés, énergies renouvelables locales.
4. Le développement de transports en commun accessibles, pour réduire la dépendance à la voiture et désenclaver les territoires.

Nous affirmons que ces solutions locales doivent être reconnues au niveau international comme modèles de résilience.

## **Thème 2 : Justice Climatique**

### **Vivre avec dignité et égalité**

Depuis les forêts amazoniennes jusqu'au littoral, nous, jeunes de Guyane aux identités plurielles – autochtones, bushinengués, créoles, hmongs, métropolitains, réfugiés climatiques – affirmons notre droit de vivre avec dignité sur nos territoires.

Nous faisons face à des exclusions multiples : isolement, logements précaires, pollution par l'orpailage illégal, accès limité à la santé, au transport et à l'éducation. Ces injustices sont systémiques, héritées du modèle colonial français.

Face à cela, nous affirmons que :

- La justice climatique exige la reconnaissance des inégalités sociales, culturelles et territoriales, ainsi que l'adoption de mesures réparatrices ambitieuses.
- La participation effective des jeunes guyanaises et guyanais dans l'élaboration des politiques climatiques doit être une priorité, inscrite dans la loi.

Nous demandons :

- La création d'un **fonds climat-justice** pour les territoires marginalisés, géré avec les premières personnes concernées.
- L'obligation de consulter les jeunesse guyanaises dans tous les plans climat, locaux, nationaux et internationaux, selon le principe de consentement libre, préalable et éclairé (FPIC).
- Des politiques publiques transversales qui garantissent l'éducation bilingue, la protection de nos terres et de nos savoirs, et la représentativité des jeunes dans les instances de décision.

Vivre dans un environnement sain, digne et sûr est un droit fondamental.

### **Thématique 3 : Biodiversité & Santé**

#### **Préserver le lien entre la forêt et le vivant**

En Guyane, la forêt soigne, nourrit, enseigne. Elle est vivante et fait partie de nous.

Nos savoirs traditionnels sont essentiels pour la résilience climatique, la souveraineté alimentaire et la santé intégrée. Ils doivent être reconnus et protégés.

Nous exigeons :

1. La reconnaissance juridique des savoirs médicinaux traditionnels, avec le consentement des peuples.
2. Une souveraineté alimentaire durable : semences locales, filières respectueuses de l'environnement, programmes éducatifs.
3. L'intégration des dimensions sociales, culturelles et environnementales dans les politiques de santé.
4. Une adaptation des espaces urbains, donnant une place importante à la biodiversité alimentaire, médicinale et symbolique.
5. La garantie d'une protection effective de toutes les espèces animales et végétales, en particulier les plus fragiles.

Parce que préserver le lien entre forêt et vivant, c'est préserver notre avenir.

## **Thématique 4 : Transition juste & savoirs autochtones et afro-descendants**

### **Rien ne se décidera sans nous**

Les peuples autochtones et afrodescendants de Guyane participent activement à la préservation de la forêt et des écosystèmes. Leurs pratiques, langues et savoirs sont des piliers de résilience pour l'humanité. Pourtant, ces savoirs sont marginalisés ou accaparés sans reconnaissance.

Nous demandons :

1. La reconnaissance légale et institutionnelle de ces savoirs dans les politiques publiques climatiques, éducatives et environnementales.
  2. La réparation des préjudices historiques : spoliations, expropriations, acculturation, exploitation sans consentement.
  3. Une réforme foncière ambitieuse : reconnaissance des terres coutumières, gestion communautaire et accès à la terre pour les jeunes ruraux.
- Une participation pleine et effective des communautés dans toutes les instances décisionnelles, locales, nationales et internationales.

Rien ne se décidera sans nous.

Ce plaidoyer est notre appel. Celui de la jeunesse guyanaise à son territoire, à la France, au monde, à la COP30. Il s'aligne sur les thèmes négociés par les Nations Unies et nous veillerons à sa mise en œuvre.

- **Parce que nous avons choisi d'exister.**
- **Parce que nous avons décidé de construire.**
- **Parce que la Guyane ne sera plus oubliée.**
- **Nous sommes l'avenir, et nous le revendiquons.**